

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Trans'urb : tout est rentré dans l'ordre !



Le directeur général de Trans'urb, Joël Lehman Sandougout.

GMNN
Libreville/Gabon

LES bus de la société Trans'urb ont repris, mardi, le cours normal de leur programme de transport. Et ce, après un court débrayage en matinée, qui a coïncidé – s'il ne l'a pas alimenté – avec une manifestation des élèves du Lycée national technique Omar-Bongo (LTNOB ; L'Union du mercredi 19 octobre). Selon le directeur général de cette Société de transport en commun, Joël Lehman Sandougout, un échange avec les agents a permis de ramener la sérénité au sein de son entreprise. Les

agents, en colère, exigeaient l'octroi à chacun d'eux d'un CDI (contrat à durée indéterminée) qui devrait améliorer leur statut. Or, pour la direction, il est impossible de donner suite à cette requête. Créée en 2020, la plupart de

ses agents sont en CDD. Ce n'est qu'à la fin de ces contrats que Trans'urb pourrait signer un CDI à ceux qui le méritent. "Tous nos employés de l'exploitation, chauffeurs et opérateurs, sont encore en CDD parce que c'était

pour prendre le temps de mettre en place les outils juridiques de la société", a souligné le Directeur. Avant de poursuivre : "Ils veulent aller plus vite que la musique mais ce n'est pas possible. Nous avons obligation de tester le

personnel. Et puis, nous n'avons pas inventé le principe du CDD..." Après les échanges, les 100 bus qui assurent actuellement le transport urbain ont repris le cours normal de leurs activités.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
DIRECTION GENERALE DU SERVICE DE SANTE MILITAIRE
HOPITAL D'INSTRUCTION DES ARMEES OMAR BONGO ONDIMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 21 Octobre 2022
Appel d'offres : N°05/MDN/DGSSM/HIA OBO/2022
Nom du projet : Acquisition de fournitures santé et laboratoire
Source de financement : Budget de l'Etat gabonais, Exercices 2023-2024-2025

1. OBJET

L'Hôpital d'Instruction des Armées Omar BONGO ONDIMBA (HIA OBO) lance un appel d'offres pour l'achat de fournitures santé et laboratoire.

2. ALLOTISSEMENT

Ces fournitures sont réparties en quatre (04) lots de la façon suivante :

- LOT 1 : Coton, pansements adhésifs, drap, gants et lames
LOT 2 : Seringues, aiguilles, pipettes, écouvillon, oese et embouts
LOT 3 : Spéculum, réceptacle et tubes
LOT 4 : Tests Rapides d'Orientation Diagnostic (TROD)

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

Le Médecin Général Inspecteur,
Médecin Chef, Commandant
l'Hôpital d'Instruction des Armées
Omar BONGO ONDIMBA



Béatrice NGUEMA EDZANG

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Ce montant sera de 100 000 FCFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Hôpital d'Instruction des Armées Omar BONGO ONDIMBA
Tél. (241) 011 79 37 10/(241) 011 79 36 99 (Service Budget)
Cel. : 060 26 07 85
Fax (241) 01 46 30 49 – e-mail : hiaobo@yahoo.fr

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 21 novembre 2022 à 8 heures 30 minutes et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 21 novembre 2022 à 09 heures 30 minutes à l'amphithéâtre de l'HIAOBO.

Le Directeur Général des Marchés
Publics



Eugène Pénafort MINESA OYAME

Le clin d'œil de Lybek

